

DECISION N° 002267/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF
portant affectation de personnels.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n° 000205/MINFOPRA du 04 février 2021 fixant les résultats de fin de formation et portant attribution du Diplôme de l'ENAM aux élèves du Cycle "A" de la Division Administrative de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Promotion 2018-2020 ;
- considérant les besoins en ressources humaines des départements ministériels,

DECIDE :

Article 1^{er}.- Les personnels dont les noms suivent, titulaires du Diplôme de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Section : **Administration des Affaires Sociales**, Promotion **2018-2020**, précédemment en service au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sont, à compter de la date de signature de la présente décision, affectés au **Ministère des Affaires Sociales**.

Il s'agit de :

N°	NOMS ET PRENOMS	MATRICULES
1	AGENDIA MIRIAM LIENGU	B-111450
2	BILOA BRIGITIE PASCALINE	K-111453
3	CHAFIA ELEANORA ENYOWE	B-111455
4	DJEND ME BENDA MARIE LAURE	S-111456
5	DONFOUET TSAGUE ROSELINE	B-111457
6	EKOUAL SERGE CHARLEM	692002-R
7	ENYEGUE MVOGO DANIEL	692491-L
8	EPINE SHARON VIOLET MUNGE	K-111458
9	KANA TED CEDRIC	T-111461
10	LEMOFOUET AGHOKENG BRICE	C-111464
11	MVONGO MBENG BONIFACIO	C-111467
12	NJIE ANDREAS MAUME	D-111469
13	NKOK BADE DIANE	U-111472
14	NSIMI ABA MARGUERITE	D-111475
15	RAOUDA EMMA ABDOULKARIM	M-111476
16	VOUNANG ARIEL PERGOLESE	N-111479

Article 2.- Les soldes et accessoires de solde des intéressés seront imputés au budget du Ministère des Affaires Sociales.

Article 3.- La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

06 OCT 2021

AMPLIATIONS :

- MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF ;
- MINFOPRA/SG/DRPCE ;
- MINFOPRA/SG/DGC ;
- MINAS/SG/DAG ;
- MINFI/BUDGET/TRESOR/DDPP ;
- INTERESSES/DOSSIERS ;
- CHRONO/ARCHIVES ;
- AFFICHAGE.

Yaoundé, le



Joseph LE